

CALAN

Bulletin Municipal



2007

Le mot du Maire

L'année 2007 a été une bonne année de travaux plus ou moins importants et de faits marquants pour notre commune, faits qui sont largement relatés dans ce bulletin d'informations, outil indispensable qui sert à mieux vous informer.

Au cours de cette année, il nous a été présenté un projet de stockage de déchets inertes par la société EGTP sur le site de Kérandiot. Le conseil municipal s'est opposé fermement à cette ouverture pour 2 raisons : la 1^{re} est environnementale, en effet, le projet présenté est de nature à porter atteinte à la conservation du milieu naturel, de la faune et de la flore. De plus ce site touche une zone protégée et proche d'un cours d'eau. La 2^e raison est tout aussi pertinente. Il ne faudrait pas que par habitude, la commune de Calan devienne un centre d'accueil de tous les déchets de la région. Nous sommes déjà largement servis avec 3 centres d'enfouissement. Ils nous paraît raisonnable que d'autres collectivités prennent le relais, par solidarité. Je puis vous assurer que la commune a d'autres attraits.

Nous avons renforcé le réseau EDF, en collaboration avec le syndicat départemental d'électrification, dans la campagne, ce qui est une bonne chose pour les usagers. Par contre, en ce qui concerne l'ADSL, nous avons quelques difficultés à nous faire entendre pour les "zones blanches" qui pénalisent forcément les habitants qui résident dans ces secteurs. N'étant pas de la compétence de la municipalité, au regard des moyens financiers et techniques, nous avons tout de même pris des contacts avec le conseil général et d'autres services pour trouver des solutions mais nous devons déplorer la frilosité des opérateurs sur ce sujet.

Au mois de Décembre, nous avons fait l'acquisition, auprès de la CC, d'une parcelle de 1,7 ha en prolongement du lotissement Parc Nehué, ce qui permet de consolider la réserve foncière, pour des réalisations futures. Nous savons tous que notre cité a une certaine notoriété et qu'elle devient de plus en plus attractive mais il faudra penser à consolider le commerce local pour être presque parfait. Je pense que la création d'un Etablissement Public Foncier devrait aider les collectivités et les EPCI à forte démographie, ce qui est notre cas. C'est un outil qui doit servir à mieux gérer et maîtriser collectivement les équipements publics et les réserves foncières dont plus de 5 ha sont retenues au PLU de la commune. C'est une réflexion sur laquelle devra se pencher la nouvelle équipe municipale et les autres communes.

Comme vous le savez, nous arrivons au terme de notre mandat, engagé en 2001, et si l'on doit faire un bilan de notre action, voilà à ma connaissance ce qu'on pourrait retenir de ces 7 années de gestion communale.

- Création de 2 lotissements
- Construction des vestiaires/douches
- Agrandissement du groupe scolaire et du restaurant
- Assainissement collectif au centre bourg
- Construction de la 5^e classe
- Remise en état de la route Calan-Lanvaudan
- Achat de terrains
- Etude du Plan Local d'Urbanisme

C'est également 111 dossiers de permis de construire traités en mairie, 2 bâtiments de logements locatifs et les dossiers de lotissements publics et privés, sur la même période.

D'autres dossiers sont dans les tuyaux, en attente de subventions, de plus en plus difficiles à obtenir, pour réaliser ces projets : la nouvelle mairie, la poursuite de l'assainissement collectif sur Beg-er-Lann, la création du nouveau cimetière... Comme vous pouvez le constater, encore beaucoup de travail intéressant et énormément de préoccupations et de réflexions à venir.

Comme tous les ans, je tiens à souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants et leur dire que Calan est par tradition une commune rurale, accueillante, dynamique et ouverte. Chacun sera le bienvenu au sein des associations pour la seule raison qu'on n'est jamais de trop entre gens de bonne volonté. Toutes mes félicitations à l'ensemble des familles qui ont décoré leur maison et jardins pendant les fêtes.

Le mot du Maire

Comme vous le savez, l'année 2008 verra un ensemble d'échéances électorales, cantonales et municipales. Aussi je tiens à vous annoncer que je ne serai pas candidat aux élections municipales du 9 Mars.

Après 25 ans de mandat, on prend vite des habitudes, on s'installe. Aussi je pense qu'il est temps pour moi de tourner la page de cette vie publique. Pour ma part, ma plus grande satisfaction en tant que maire, a été de transformer, d'embellir et faire grandir cette commune, par la réalisation de 3 grands chantiers qui me paraissent importants : le groupe scolaire et la salle polyvalente, l'aménagement du centre bourg avec la rénovation du presbytère et de l'Espace Rencontre, la rénovation de l'église romane du XI^e siècle.

En toute modestie et sans triomphalisme, je dirais que je n'ai fait que mon devoir d'élu. Mais pour arriver à ces résultats, il m'a fallu travailler avec différentes équipes municipales que je tiens à remercier et à saluer ; eux aussi peuvent être satisfaits et fiers. Nous avons animé et géré notre commune avec passion mais aussi avec le souci permanent de la tolérance, du respect de la différence, de l'ouverture et du progrès. Je pense que nous avons été de bons gestionnaires, soucieux des deniers publics.

Avec un endettement raisonnable, des taux d'imposition maîtrisés et une démographie très forte, des investissements importants permettent d'envisager l'avenir de notre commune avec sérénité. Derrière cette réussite, nous avons des femmes et des hommes qui ont rendu possible tout ce chemin en démontrant leur capacité à changer, à s'adapter, à innover, en s'engageant quotidiennement dans une démarche et une stratégie collective claire, avec des perspectives ambitieuses pour valoriser notre commune. Je souhaite que la prochaine équipe ait aussi les mêmes ambitions pour poursuivre cette politique, engagée depuis plusieurs années.

Je voudrais remercier tout particulièrement M^{me} Hélène LE COHU, secrétaire de mairie depuis 1975. C'est une personne intimement liée aux décisions municipales, avec une connaissance extraordinaire des dossiers, rigoureuse dans son travail et d'un vrai contact humain. Je tiens à la féliciter de son soutien permanent, de sa loyauté, de son amitié qu'elle m'a témoigné tout au long de ces années et cela depuis 1983.

Nous avons travaillé ensemble dans le même esprit, avec la même confiance sur bien des dossiers complexes et délicats, avec l'ambition d'être utile à nos concitoyens, avec l'intime conviction de servir la collectivité.

Mes chers concitoyens, en dehors évidemment des joies familiales et personnelles, avoir été votre maire pendant toutes ces années, a été pour moi une chance et surtout un souvenir inoubliable et incontournable. C'est avec beaucoup de tristesse que je quitte cette fonction de maire et en toute honnêteté, je pense que vous me manquerez. Cela a été réfléchi et depuis longtemps, la vie continue et d'autres occupations m'attendent. Me retrouver plus souvent auprès de ma famille et de leur consacrer plus de temps est une chose bien agréable. Aussi je n'aurai pas de mots assez forts pour vous dire Merci, Merci de votre soutien, Merci pour la confiance que vous m'avez témoignée pendant toutes ces années.

Je vous souhaite une bonne et heureuse année à vous tous ainsi qu'à vos familles.

Serge SALVAT

Le Bloc-Notes

La vie de la Mairie

Le Secrétariat : M^{me} Hélène LE COHU
M^{me} Nadia HELO
Tél. 02 97 33 33 85 - Fax 02 97 33 00 40
E-mail : mairiecalan@wanadoo.fr

Horaires d'ouvertures :

Lundi, Mercredi, Samedi 9 h./12 h.
Mardi, Jeudi, Vendredi 9 h./12 h. - 14 h./18 h.

Les permanences du Maire et des Adjointes :

- Serge SALVAT, tous les matins, sur R.D.V.
- Pascal LE DOUSSAL, le samedi 10 h./12 h.
- Daniel TESSIER, le samedi 10 h./12 h.
- Marie-Annick LE BELLER
le vendredi 16 h./18 h., le samedi 10 h./12 h.

Tél. école du Levant : 02 97 33 12 60

Tél. garderie/cantine : 02 97 11 16 59

Les tarifs communaux

Restaurant Municipal • Prix des Repas

- Enfants : 2,45 €
- Enseignants : 2,75 €
- Autres : 4 €

Garderie :

- 1/2 h. matin et soir : 0,73 €
- Forfait 7 h. 30 / 9 h. : 1,84 €
- Goûter : 0,53 €

Salle polyvalente

- Salle + cuisine : 126 €
- Salle seule : 76 €

Espace Rencontre

- 76 €

Toute location de la salle polyvalente fait l'objet d'un contrat. Une caution de 200 € est demandée lors de la signature de ce contrat. Le prêt de la vaisselle, pour vos réceptions, est aussi possible sous certaines conditions qui vous seront expliqués lors de votre passage en mairie.

Le R.A.M.

Afin de faire bénéficier les assistantes maternelles et les familles d'un nouveau service Petite Enfance, la commune a souhaité adhérer au RAM (Relais Assistantes Maternelles) du pays de Plouay. Ce partenariat est effectif depuis le 1er septembre. Le RAM est un lieu d'informations, d'échanges et de conseils aux assistantes maternelles et aux parents en recherche de garde ou employeur.

Pour les parents, le relais est là pour les informer sur les disponibilités d'accueil en fonction d'une liste d'assistantes maternelles régulièrement mise à jour. Il permet aux parents de mieux connaître leurs droits et leurs obligations d'employeur et peut les accompagner dans leurs différentes démarches : recrutement, contrat de travail, fin de contrat, etc... Les familles sont aussi invitées aux différentes manifestations du relais : conférences, sorties, portes ouvertes.

Le relais permet aux jeunes enfants de faire leurs premiers pas dans la vie collective, avec leurs assistantes maternelles, au travers des ateliers d'éveil.

Contact : M^{me} Laurence Richomme - Tél. 02 97 33 28 84 - Courriel : ram-de-plouay@wanadoo.fr

Espace jeunes, place de Bécherel Plouay Permanences périodes scolaires : Mercredi de 9h30 à 12h30, Jeudi de 13h30 à 17h30, Samedi de 9h30 à 12h30. Permanences vacances scolaires : Lundi de 9h30 à 12h30, Mercredi de 9h30 à 12h30, Jeudi de 13h30 à 17h30. Tous les vendredis sur rendez-vous de 9h00 à 12h00

Tarifs de raccordement « Assainissement collectif »

- Maisons existantes : 500 €
- Traitement de 0 à 30 m³ : 1 €/m³
- Constructions neuves : 1 800 €
- Au-delà de 30 m³ : 1,50 €/m³

Dates des élections 2008

Les dates retenues pour les élections municipales sont les 9 et 16 mars. Les élections cantonales se dérouleront les mêmes jours dans les locaux de la salle polyvalente où seront donc installés 2 bureaux.

Le Bloc-Notes

La réglementation sur les chiens dangereux

Les chiens dangereux sont classés en 2 catégories :

La 1^{re} regroupe les chiens d'attaque dont le maître ne peut retracer les origines par un document. Elle concerne les Pittbulls, les Boerbulls et les chiens d'apparence Tosa-Inu.

La 2^e regroupe les chiens de garde ou de défense qui sont inscrits au livre des origines français comme le Straffordshire Bull Terrier, l'Américan Straffordshire Terrier. Leur maître dispose de documents délivrés par la Société Centrale Canine. Les Rotweiller ou d'apparence Rotweiller sont classés dans la même catégorie.

Pour la 1^{re} catégorie, ces chiens doivent être stérilisés par voie chirurgicale qui donne droit à la délivrance d'un certificat remis au propriétaire. S'en suit une déclaration en mairie faite sur la base des documents suivants: certificat de stérilisation, vaccination anti-rabique, attestation spéciale d'assurance responsabilité civile. Une attestation de déclaration est enfin remise au propriétaire. Un chien en promenade doit être muselé et tenu en laisse par une personne majeure.

Pour la 2^e catégorie, la déclaration en mairie se fait sur la base des mêmes documents à fournir à l'exception du certificat de stérilisation. Il faut cependant y ajouter les papiers du Livre des Origines Français.

Le compostage individuel

La Communauté de communes met gratuitement à la disposition de ses résidents, des composteurs de 380 et 580 litres. Chaque foyer souhaitant disposer de cet outil recevra, en parallèle, un bio-seau permettant de collecter les déchets de cuisine destinés au composteur et un guide de compostage retraçant les règles d'or à respecter pour obtenir un amendement de qualité.

L'objectif étant progressivement de substituer cette technique au ramassage des bio-déchets. La mise en place des composteurs implique la suppression dans les conteneurs individuels de la cloison intérieure et le remplacement des couvercles. Les personnes intéressées doivent en faire la demande auprès de la communauté de communes et remplir une charte d'utilisation (Tél. 02 97 33 14 15).



L'intérêt principal du composteur ménager est de permettre de réduire, à la source, la quantité des déchets à traiter par la collectivité, tout en fabriquant du compost, dont les avantages pour l'environnement sont multiples. Facile à concevoir, ce mélange de débris organiques et de matières minérales remplacera naturellement l'ensemble des fertilisants et pesticides chimiques et favorisera le développement de vos plantes, leur résistance aux parasites, maladies et gelées.

Horaires déchèterie de Restavy : Lundi, Mercredi et Vendredi, Samedi

du 01/04 au 31/10 : de 14h00 à 18h00 du 01/04 au 31/10 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
du 01/11 au 31/03 : de 14h00 à 17h00 du 01/11 au 31/03 : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le nettoyage de nos chemins de randonnées

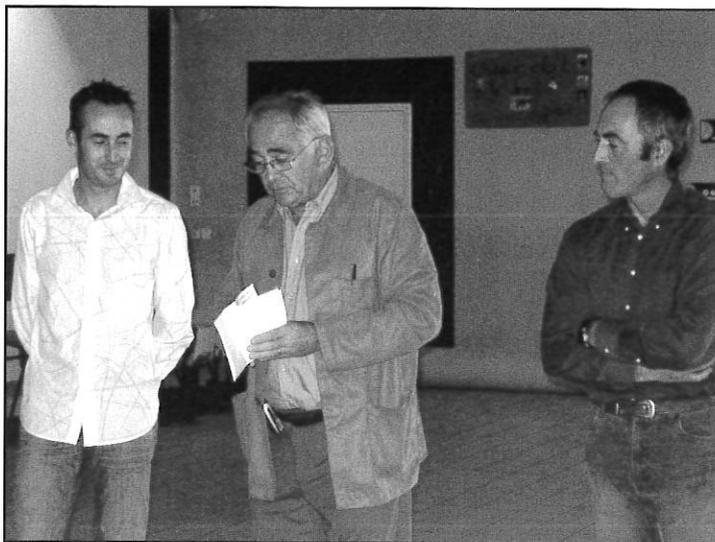
Après avoir beaucoup œuvré pour la mise en valeur des chemins communaux et avoir édité un topoguide de randonnées des chemins du territoire communal, la commission compte sur toutes les bonnes volontés pour continuer le nettoyage sur les chemins actuels et la découverte des nouveaux. Pour ce, rendez-vous est donné à toutes et à tous, chaque dernier samedi matin de chaque mois. L'information étant confirmée par voie de presse.

Informations Municipales

LES MOUVEMENTS DE PERSONNEL

Cette année, nous avons eu quelques changements parmi notre personnel communal. En effet, Franck LE SAEC qui était avec nous depuis 2000, en tant qu'emploi jeune puis titulaire au poste d'adjoint technique, nous a fait part de son désir de mutation. Suite à sa réussite à un concours, il a pu faire acte de candidature sur un poste équivalent sur la commune d'Hennebont. Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de son parcours professionnel.

Il a donc fallu procéder à un recrutement. Après parution des offres d'emploi (ANPE et autres), 22 personnes ont fait acte de candidature et 9 ont été convoquées après examen des CV. Au final, après avoir reçu ces 9 candidats, M. Daniel GUÉGUEN a été



retenu pour ce poste. Daniel, âgé de 49 ans, marié avec 2 enfants habite Plouay. Son parcours professionnel correspond à ce que nous recherchions (paysage, permis poids lourd, formation dans le bâtiment, etc).

La structure administrative de la mairie aussi a évolué. La charge de travail n'allant pas vers une réduction, nous avons envisagé à la fin de l'année 2006 la création d'un poste de secrétariat. Une délibération est prise dans ce sens le 22 Septembre 2006. Nadia HELO, notre nouvelle secrétaire a donc pris ses fonctions le 23 Février 2007.

Une autre délibération en date du 31 Août est prise pour lancer le projet de nomination d'adjoint technique stagiaire à temps non complet de Floriane Guillermic, de Laetitia Brimer, de stagiaire adjoint d'animation de Brigitte Guillemot.

LA VIE DE LA BIBLIOTHÈQUE



Yvonne LE TERRIEN et Yvette LE NY gèrent la bibliothèque avec beaucoup de conviction et de compétence. Cet enthousiasme porte ses fruits puisque les prêts de livres sont passés de 720 en 2005 à 1645 en 2006. Ces résultats encourageants ne les empêchent pas de lancer un appel à ceux et celles qui souhaiteraient les rejoindre. Le fond de livres à gérer est de 1350 ouvrages et le passage du bibliobus permet le renouvellement de 500 livres à chaque passage. La bibliothèque propose aussi une fois par mois un atelier « contes » animé par Josiane FOUCHARD, présidente d'Aristoscène.

Les horaires

le mercredi : de 10h30 à 12h00

le vendredi : de 16h30 à 18h30

LE PROJET DE MAIRIE

Le 23 Mars, autorisation était donnée au maire pour lancer un appel d'offres pour une mission d'assistance sur le projet de construction d'une nouvelle mairie. Après ouverture des plis, cette mission est confiée à la DDE du Morbihan. D'un coût de 27155,18 €, elle comprend l'assistance dans la définition, la conception et la réalisation des ouvrages. Les dossiers de subventions ont été envoyés aux différentes collectivités (département, région, état, etc...). Nous restons dans l'attente d'un large subventionnement afin d'alléger au maximum la charge restant à la commune.

Informations Municipales

LA BOULANGERIE LE LIBOUX

Enfin du pain frais, des gâteaux et du chocolat. Loïc et Marie-Paule Le Liboux ont complètement réaménagé l'alimentation d'origine pour en faire une boulangerie-pâtisserie. De longs et gros travaux ont été nécessaires ainsi que l'achat de matériel pour le nouveau fournil. Après avoir tenu une boulangerie à Roudouallec pendant 6 ans, ils ont saisi l'opportunité de s'installer à Calan. La boulangerie est ouverte tous les jours sauf le lundi, de 7h00 à 19h00 et les dimanches et jours fériés de 7h30 à 13h00.



LA CRÊPERIE DE L'ETANG



Créée en 1981 par Jeanine et Maurice LE CAVIL, la crêperie des Étangs est aujourd'hui reprise par leur fille Manuella et leur beau-fils Franck. Le bâtiment, actuellement en cours de rénovation, va s'agrandir pour pouvoir accueillir ses clients dans un nouveau cadre. Les travaux en cours devraient se terminer au début de cet été. Vous pourrez déguster quelques-unes de leurs bonnes crêpes dans un décor revu et chaleureux. Pendant la durée des travaux, la crêperie reste ouverte. Du mardi au samedi, le midi et les vendredi et samedi, le soir. Juillet et Août, midi et soir.

UN NOUVEAU DANS LES TRAVAUX PUBLICS

La création d'une entreprise est toujours une bonne nouvelle, et ce d'autant plus qu'elle s'installe sur notre territoire. En effet, après avoir bien préparé ce nouveau challenge avec une formation pratique à la conduite d'engins et une certaine habitude acquise auprès de son père Maurice, David LE CAVIL vient de franchir le pas, en ouvrant une entreprise de travaux publics (terrassements, voiries, etc).

Pour ce faire, David a acquis un tractopelle neuf adapté à tous les travaux qui peuvent lui être demandés. Démarrant seul dans un secteur porteur, il espère pouvoir créer un poste supplémentaire par la suite, si cela se révèle nécessaire. Nous lui souhaitons une complète réussite dans cette nouvelle voie.

Contact : David LE CAVIL – Tél. 02 97 33 04 00



DAVID SHAW

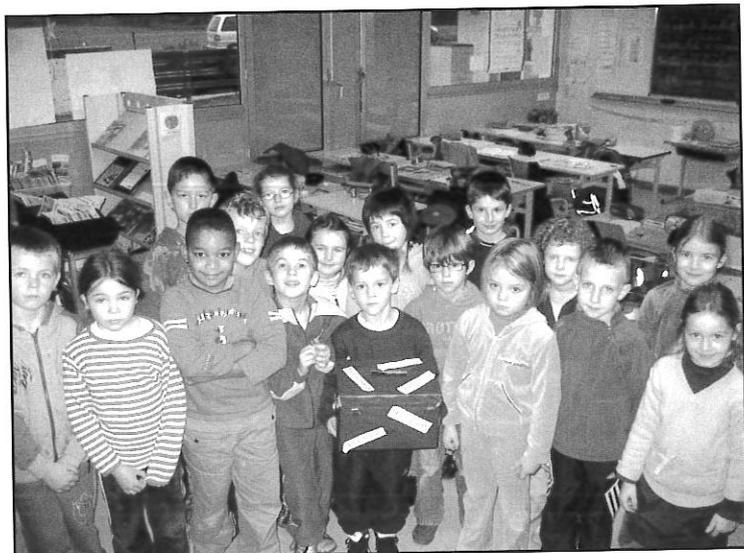
Installé à Calan depuis quelques années, avec sa famille, David est plus connu pour sa guitare à la main que pour le pinceau au bout des doigts. Issu d'une famille d'artistes peintres, graphiste de formation, il a décidé de se lancer dans l'aventure et de vivre de son art. En artiste libre, il s'inspire des impressionnistes de 1900 à 1920. Ses peintures, acryliques, (paysages, natures mortes, portraits) sont très colorées et empruntent une certaine nostalgie au passé. Tout en recherchant une galerie pour exposer ses œuvres, il les met en ligne sur son blog : <http://tybooart.blogspot.com/>

Cérémonies du Souvenir



Festivités

LE TÉLÉTHON



Remise des dons de l'école pour le Téléthon

Pour la 3^e année d'organisation, la manifestation a permis de réunir une centaine de personnes sur les chemins de Calan. Ayant changé de circuit, la rando a permis de découvrir ce côté de Calan sous un autre angle et à l'arrivée de profiter de la soupe chaude des anciens. A cette occasion, une somme totale de 590 € a été récoltée par vos dons. Les activités du samedi faite par l'école, les parents d'élèves et l'AS Calan ayant été annulés, une collecte des dons des élèves a eu lieu dans les classes pour un montant de 104,50 €.



Départ à la retraite pour Denise Kernen



Fête de la Musique



Classe 2 et 7

Budget Primitif 2007

Le budget 2007 se caractérise par :

- Un maintien des taux d'imposition
- Des charges de personnel qui restent stables
- La reconduite des chiffres de l'ensemble des travaux de voirie qui courent sur l'année 2006-2007
- Des dépenses d'investissement suite aux demandes des commissions (mobilier scolaire par exemple...) ainsi qu'une somme de 150 000 € pour l'achat de terrains

Taxes	Taux 2006	Variation	Taux 2007	
D'Habitation	15.63	0 %	15.63	Les taux d'imposition pour l'année 2007 n'augmentent pas et restent les mêmes que ceux adoptés en 2006
Foncier Bâti	17.55	0 %	17.55	
Foncier Non Bâti	43.21	0 %	43.21	

Budget 2007

Fonctionnement		Investissement	
Dépenses	374 333.03 €	Dépenses	592 258.10 €
Recettes	374 333.03 €	Recettes	592 258.10 €

Autres budgets

• Centre Communal d'Action Sociale :	
○ Investissements : Dépenses et recettes	8 903.03 €
○ Fonctionnement : Dépenses et recettes	18 843.03 €
• Assainissement :	
○ Exploitation : Dépenses et Recettes	43 600.00 €

Budget Primitif : Fonctionnement

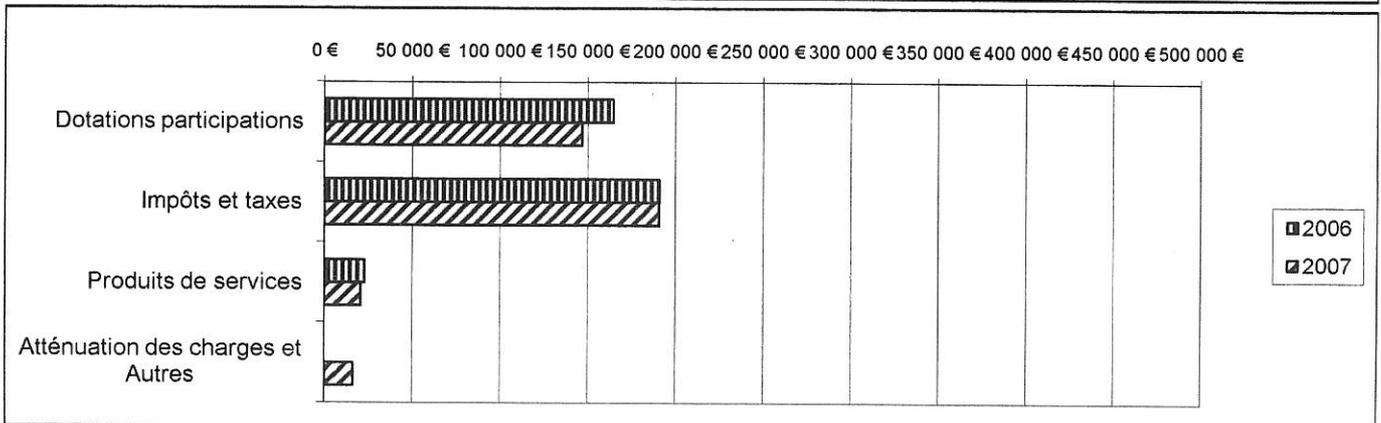
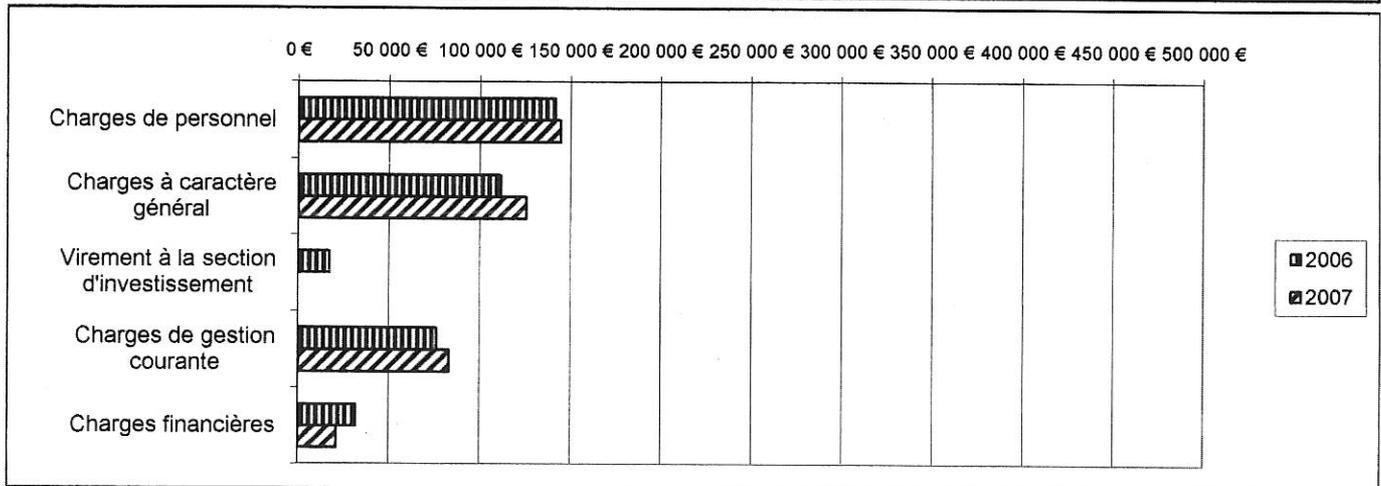
BUDGET PRIMITIF : FONCTIONNEMENT			
DEPENSES	2006	2007	Variation
Charges de personnel	141 700,00 €	144 400,00 €	+1,91%
Charges à caractère général	111 450,00 €	125 760,00 €	+12,84%
Virement à la section d'investissement	17 071,70 €		
Charges de gestion courante	76 108,30 €	83 173,03 €	+9,28%
Charges financières	32 000,00 €	21 000,00 €	-34,38%
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	378 330,00 €	374 333,03 €	-1,06%
RECETTES	2006	2007	Variation
Dotations participations	164 437,00 €	146 798,00 €	-10,73%
Impôts et taxes	190 893,00 €	190 625,00 €	-0,14%
Produits de services	23 000,00 €	20 670,03 €	-10,13%
Atténuation des charges et Autres		16 240,00 €	
TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT	378 330,00 €	374 333,03 €	-1,06%

BUDGET PRIMITIF : INVESTISSEMENT

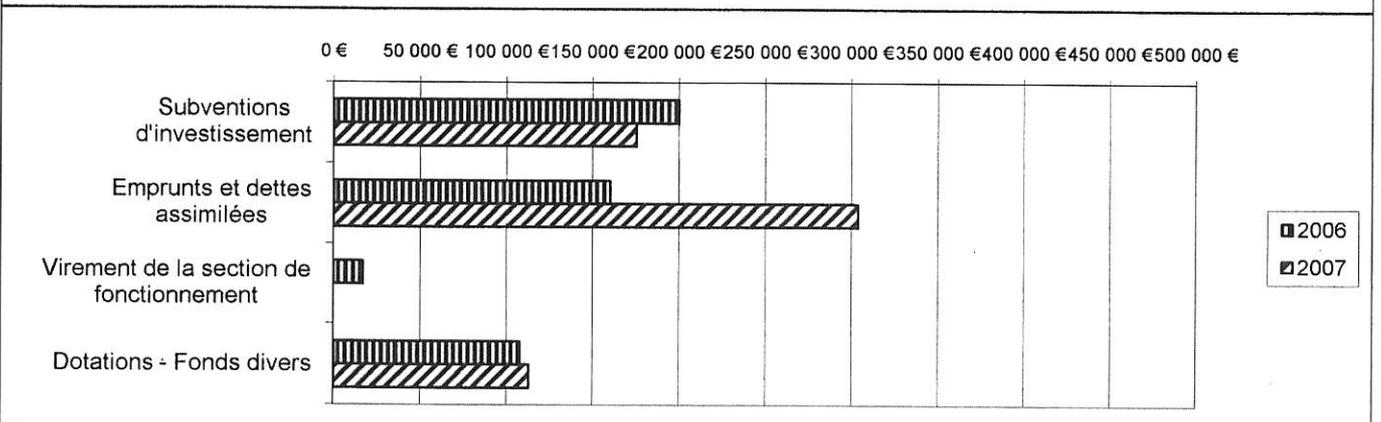
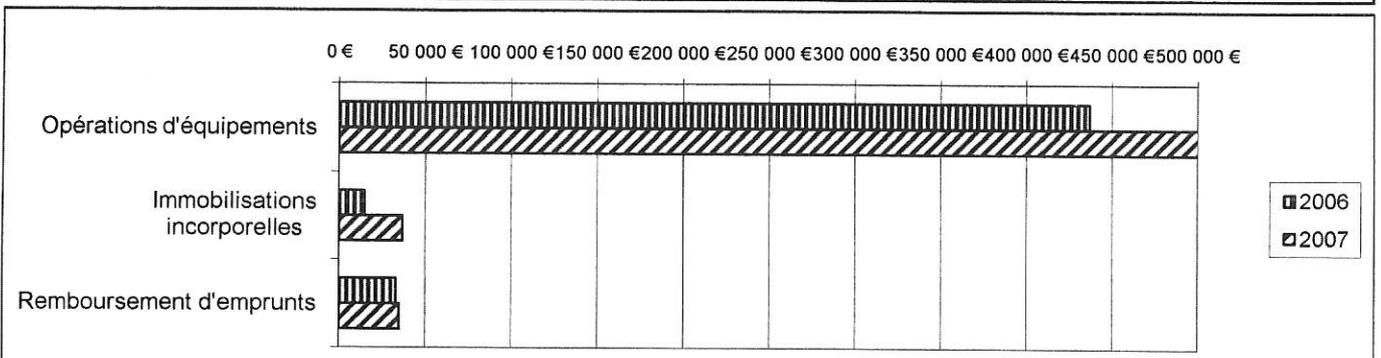
DEPENSES	2006	2007	Variation
Opérations d'équipements	437 000,00 €	520 225,34 €	+19,04%
Immobilisations incorporelles	15 000,00 €	37 032,76 €	+146,89%
Remboursement d'emprunts	33 000,00 €	35 000,00 €	+6,06%
TOTAL DES DEPENSES INVESTISSEMENT	485 000,00 €	592 258,10 €	+22,12%
RECETTES	2006	2007	Variation
Subventions d'investissement	200 000,00 €	175 438,16 €	-12,28%
Emprunts et dettes assimilées	160 000,00 €	303 805,14 €	+89,88%
Virement de la section de fonctionnement	17 061,70 €		
Dotations - Fonds divers	107 938,30 €	113 014,80 €	+4,70%
TOTAL DES RECETTES INVESTISSEMENT	485 000,00 €	592 258,10 €	+22,12%

Budget Primitif : Fonctionnement

BUDGET PRIMITIF : FONCTIONNEMENT



BUDGET PRIMITIF : INVESTISSEMENT



C.C.A.S. : FONCTIONNEMENT

DEPENSES	2007	RECETTES	2007
Charges à caractère général	7 100,00 €	Dotations participations / Fonds divers	12 783,03 €
Charges de gestion courante	1 350,09 €	Autres Produits de Gestion Courante	6 000,00 €
Charges financières	2 500,00 €	Impôts et taxes	60,00 €
Virement à la section d'investissement	7 892,94 €		
Total Dépenses Fonctionnement	18 843,03 €	Total Recettes Fonctionnement	18 843,03 €

Diagramme circulaire illustrant la répartition des dépenses de fonctionnement 2007 :

- Charges à caractère général (hachures diagonales)
- Charges de gestion courante (hachures horizontales)
- Charges financières (hachures verticales)
- Virement à la section d'investissement (hachures en croix)

Diagramme circulaire illustrant la répartition des recettes de fonctionnement 2007 :

- Dotations participations / Fonds divers (hachures diagonales)
- Autres Produits de Gestion Courante (hachures horizontales)
- Impôts et taxes (hachures verticales)

C.C.A.S. : INVESTISSEMENT

DEPENSES	2007	RECETTES	2007
Emprunts	2 800,00 €	Virement de la section de fonctionnement	7 892,94 €
Déficit d'investissement reporté	6 103,03 €	Dotation participation / Fonds divers	1 010,09 €
Total Dépenses Investissement	8 903,03 €	Total Recettes Investissement	8 903,03 €

BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT : EXPLOITATION 2007

DEPENSES	2007	RECETTES	2007
Charges Financières	25 000,00 €	Ventes de produits, prestations	38 890,00 €
Autres Services Extérieurs	3 400,00 €	Excédents antérieurs reportés	4 710,00 €
Dotation aux amortissements	15 200,00 €		
Total Dépenses d'Exploitation	43 600,00 €	Total Recettes d'Exploitation	43 600,00 €

Etat Civil

LES NAISSANCES



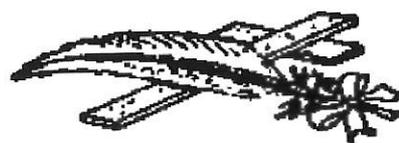
Bastien DESBOIS	le 11 Mars à Lorient
Fanch DROAL	le 12 Mars à Calan
Flavie LE PODER	le 21 Mars à Lorient
Maelyne FRIN	le 26 Mars à Ploemeur
Floriant ROBIC	le 25 Avril à Lorient
Killian CANNIAUX	le 4 Juillet à Lorient
Yanis MAUDUIT	le 21 Juillet à Lorient
Alexandre ALSON	le 22 Juillet à Ploemeur
Nathan BERNARD	le 21 Août à Lorient
Arthur LE GAL-LE FLECHER	le 8 Décembre à Ploemeur

LES MARIAGES

Patricia TREVARIN et Gérard RONDEL le 12 Mai
Jenny NEVEU et Sébastien GRANDVILLAIN le 4 Aout
Isabelle SALVAT et Franck GUEGANNO le 8 Septembre
Anne-Gaëlle LANDURIN et Christophe CARTIER le 29 Septembre

LES DÉCÈS

Albertine LE CREN le 23 Février
Marie-Louise GUILLERMIC le 8 Mars
Anne LE LEANNEC le 31 Mars
Gildas LANDURIN le 7 Août
Horton NICHOLLS le 15 Octobre
Yannick ROUARC'H le 11 Décembre



L'Urbanisme

LES NOUVELLES RÈGLES DU PERMIS DE CONSTRUIRE

A partir du 1^{er} Octobre 2007, les demandes de permis de construire ont changé dans un but de simplification des demandes. En effet, de 16 procédures au préalable, nous sommes passés à 3 permis (Construire, Aménager, Démolir) et une déclaration préalable. Dès la fin du 1^{er} mois, il devra savoir à quelle date il recevra sa réponse.

Le permis de construire reste pour toute construction nouvelle supérieure à 20 M2 de SHOB (Surface Hors d'Oeuvre Brut).

Le permis d'aménager concerne les opérations d'aménagement de terrain sans construction ou avec construction accessoire.

Le permis de démolir est requis pour les démolitions ou travaux rendant inutilisable les constructions situées dans les secteurs protégés. Il peut être demandé en même temps que le permis de construire ou d'aménager.

La déclaration préalable concerne les constructions nouvelles, des travaux sur existant et des aménagements.

Ne pouvant faire ici état de toutes les exceptions de chaque permis et une synthèse complète de cette réforme, de plus amples renseignements vous seront donnés en mairie au travers de guide mis à la disposition du public.

Avec 2 lotissements privés en cours d'élaboration et les ventes de terrains, les demandes de permis se succèdent en dépôt à la mairie et à l'instruction. A ce jour, nous sommes à :

- 20 dépôts de permis de construire dont 2 rénovations et 1 véranda
- 1 demande d'autorisation de lotir

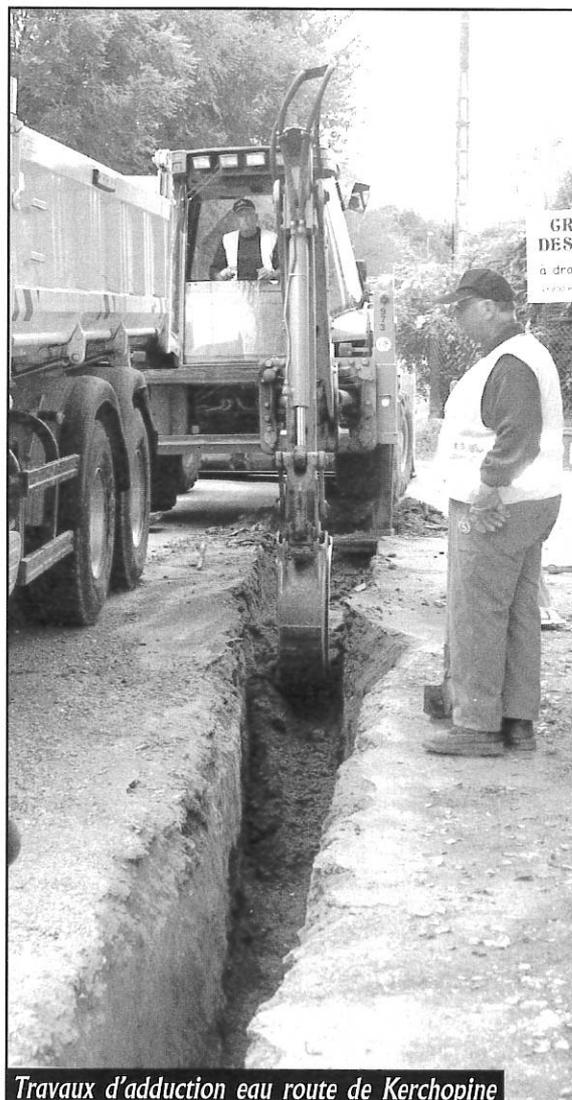
ASSAINISSEMENT

La commune envisage pour 2008 l'extension du réseau sur le secteur de Beg-er-Iann et en bordure de la route de Lanvaudan, ainsi que la construction d'un poste de relevage en point bas sur la route de Kerihuel. Ce poste permettra le raccordement au réseau existant.

Une délibération prise le 11 Août 2007 par le conseil municipal autorise le maire à réaliser les dossiers de subventions et à prendre des contacts avec la DDE. L'ensemble de ces travaux est estimé à 203 000 € HT.

LE CIMETIÈRE

Le projet initial a été lancé en 1987, lors de l'ébauche du POS. Le seul terrain répondant aux normes en vigueur est situé sur une parcelle de 5 000 m² en bordure du chemin de la Fontaine. Sachant que la réalisation de cette structure représente un coût important pour notre budget, un dossier de subventions sera mis en place. Le cimetière actuel ne sera pas déplacé et contribuera à la sauvegarde de notre patrimoine. Une concertation est engagée avec M. VALIER du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour nous aider à la création d'un cimetière paysagé. Cette création sera à intégrer dans le schéma d'aménagement de la parcelle, derrière la future mairie, aux abords du chemin de la Fontaine.



Travaux d'adduction eau route de Kerchopine

Le PLU

Dans le cadre de l'élaboration du PLU et suite à un appel d'offres en date du 4 septembre 2006, la société ALTHIS s'est vu confier l'étude de l'ensemble des zones humides de la commune. Cette étude, menée par une commission (composée de 9 personnes : le maire, 2 pour le secteur agricole, 1 pour la société de chasse, 1 pour les pêcheurs, 2 du bureau ALTIS, 1 pour le SAGE-BLAVET et un randonneur), a été réalisée en conformité avec les préconisations du SAGE-BLAVET (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux).

Ces zones humides ont un intérêt tant sur le plan de la biodiversité que de la gestion de la ressource en eau. Quatre réunions ont permis de suivre l'évolution du projet, depuis l'état des lieux jusqu'aux propositions de classement des zones répertoriées. Les zones humides sont définies comme des terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre, de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe, y est dominée par les plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année. Les milieux humides inventoriés sur le terrain doivent être replacés dans le contexte plus large de « sites fonctionnels ». Un site fonctionnel comprend des milieux humides et des milieux non-humides.

Les milieux humides d'un site correspondent à un ensemble cohérent de milieux liés par leur fonctionnement hydrologique ou par la nature de leurs milieux.

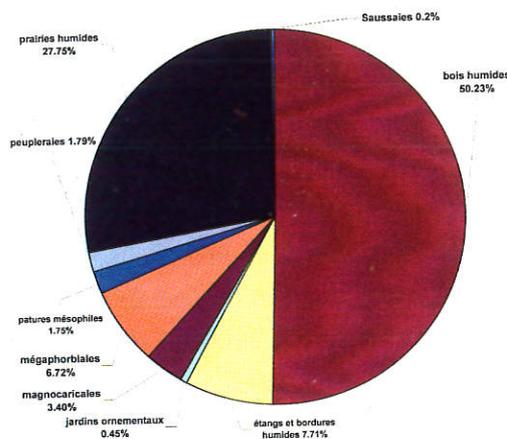
Les zones non-humides d'un site sont celles qui influencent fortement le fonctionnement hydrologique : (parcelle unique comprenant une prairie sèche et une prairie humide, remblais, zone cultivée potentiellement humide, etc...) mais qui ne sont pas inventoriées comme « milieu humide ». Huit sites ont été répertoriés conformément à ces critères, soit 29,97% (360,25 ha) de la superficie totale de la commune (1202 ha). Sur ces 8 sites, les zones humides représentent 8,8% de la surface de la commune.

Superficies des sites et des zones humides, pourcentage de zones humides et longueur de cours d'eau par site

Code SITE	Nom	Superficie du site	Superficie ZH	Pourcentage ZH/Site	Longueur Cours d'eau
CAL01	Cosquer	19,90 ha	6,80 ha	34,17%	1046 m
CAL02	Kerhailoc'h	16,58 ha	5,09 ha	30,70%	1507 m
CAL03	Manéduel	29,81 ha	12,87 ha	42,50%	2981 m
CAL04	Kerborgne	27,36 ha	7,83 ha	28,62%	2052 m
CAL05	Ciêhem	18,99 ha	7,59 ha	39,92%	1608 m
CAL06	Le Cosquénic	162,89 ha	42,85 ha	26,37%	11085 m
CAL07	Kérgoneno	68,63 ha	18,64 ha	27,88%	4670 m
CAL08	Carrière Manéduel	18,09 ha	4,26 ha	23,55%	0 m
TOTAL		360,25 ha	105,82 ha	29,37%	25148 m

Superficie de la commune	1202 ha
% surface sites	29,97%
% surface ZH	8,80%

Zones humides de Calan



La présentation du rapport de cette commission a été faite au conseil municipal le 15 février. Après son adoption, cette pièce importante est rajoutée à l'ensemble du dossier PLU afin d'engager la phase d'arrêt du document. Nous avons reçu le 6 décembre dernier le rapport et l'avis favorable du Préfet arrêtant le projet avec quelques observations et recommandations concernant la légalité du document. Tous ces points, bien entendu, seront examinés et corrigés pendant l'enquête publique avec le bureau d'étude Espace et Développement. Je dirais que cette étude complexe et délicate, a pris beaucoup de notre temps. En effet le conseil municipal avait le 23 mars 2004 prescrit et fixé les orientations et les modalités d'élaboration du PLU, et le 31 août 2007, avait arrêté le projet. Le 11 décembre 2007, le Président du Tribunal Administratif de Rennes a désigné Monsieur Yannick MOULIN comme commissaire enquêteur.

L'arrêté prescrivant l'enquête publique relative au projet du PLU a été signé le 14 décembre ainsi que l'avis à l'enquête publique. Celle-ci aura lieu en mairie pendant 36 jours à partir du 8 janvier jusqu'au 12 février 2008. Les personnes intéressées pourront consigner leurs observations sur un registre ouvert en mairie ou auprès du commissaire enquêteur qui assurera 5 permanences dont les dates ont été fixées dans l'arrêté. L'avis d'enquête a été publié dans les journaux.

Le projet de doublement de la conduite de gaz

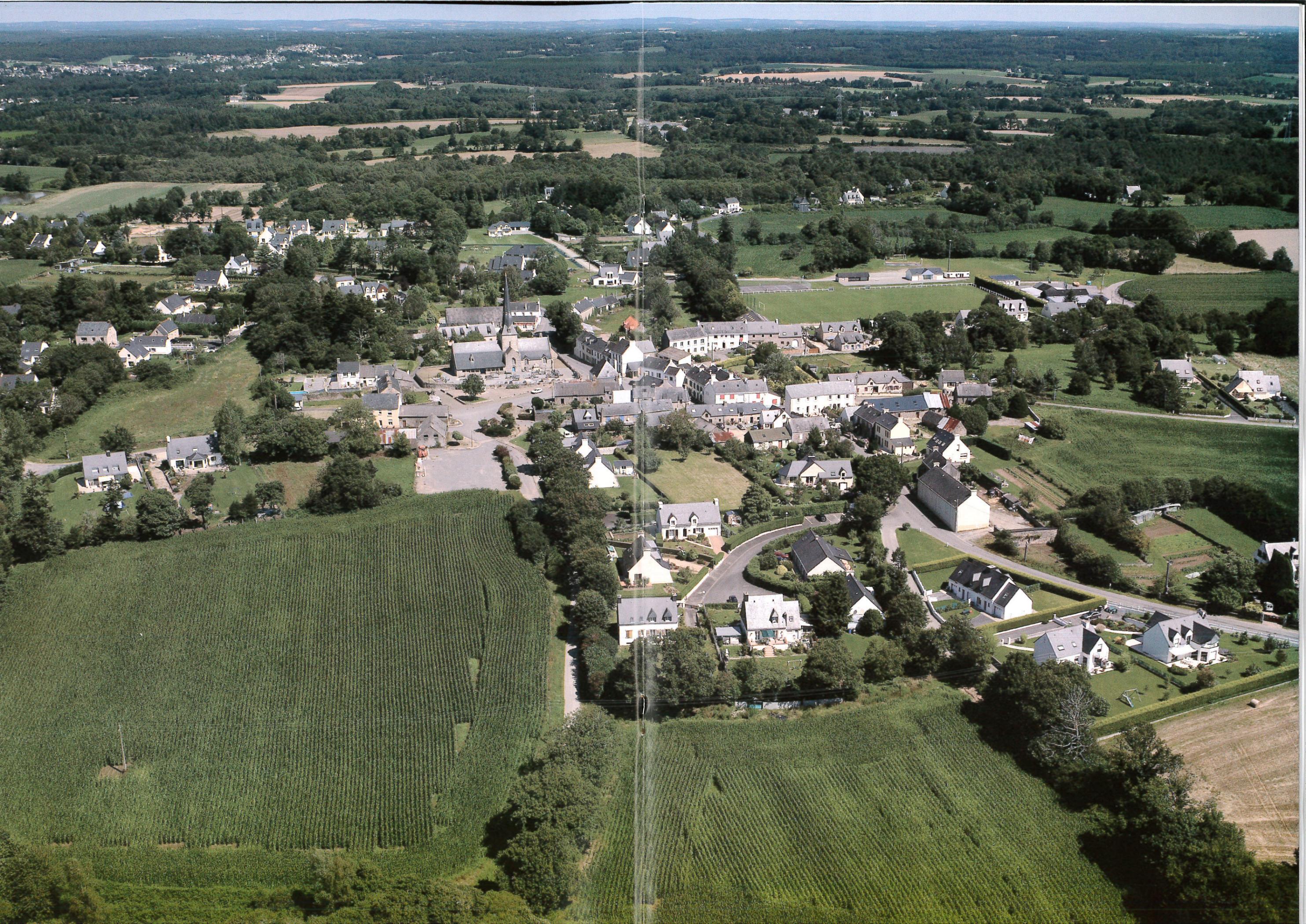
Présenté une 1^{re} fois dans le bulletin municipal 2005, ce projet qui est mené par Gaz de France est monté pour répondre à la progression de la consommation dans le sud Bretagne. D'où la nécessité de doubler les canalisations sur le tronçon Languidic-Arzano. Cette nouvelle conduite aura une longueur de 25,53 Km dont 23,85 dans le Morbihan et 1,68 Km dans le Finistère. Cet ouvrage aura un diamètre de 500 mm et pourra supporter une pression maximale de service de 67,7 Bars. Sa mise en service est prévue pour Novembre 2009 pour un coût des travaux de l'ordre de 17 millions d'euros.

Le 11 Juin, GRT a transmis au ministère de l'Industrie une demande d'autorisation de construire et d'exploiter cette nouvelle canalisation, une demande de déclaration d'utilité publique et une demande de mise en compatibilité des POS ou PLU des communes traversées (Languidic, Inzinzac-Lochrist, Calan et Arzano) Le 11 Juillet, le ministère a chargé le préfet du Morbihan de centraliser les résultats de l'instruction administrative et de coordonner l'instruction de l'enquête publique, avec le concours de la DRIRE. Enfin, le 7 Septembre, le préfet du Morbihan a transmis à la DRIRE le dossier de demande d'autorisation en vue de la consultation administrative, dossier qui nous a été transmis en mairie le 28 Septembre pour supervision.

----- Canalisations existantes ———— Projet de nouvelle canalisation



Faisant suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 25 Juin au 27 Juillet en mairie, concernant la mise en compatibilité du POS pour le futur poste de transformation électrique et pour la création d'une liaison souterraine en vue du raccordement au poste de Poteau Rouge, le 9 Novembre le conseil municipal a émis un avis favorable sur cette mise en compatibilité, suivant en cela le rapport du commissaire enquêteur. Par la même occasion nous avons demandé à RTE la possibilité d'avoir un raccordement de fibre optique à partir du transformateur. Cette demande a été prise en compte par RTE et fera l'objet d'une collaboration avec un certain nombre de services.



La Voirie

LA ROUTE DE LANVAUDAN (VC3)

Depuis 1984, les municipalités successives ont demandé le classement de cette voie importante de communication entre Lanvaudan et Calan, voire entre la vallée du Blavet et l'axe Lorient-Roscoff en voie départementale. Demandes répétées mais qui sont restées sans réponse positive. En 1986, lors d'un 1^{er} comptage, le trafic était de 300 véhicules par jour. En 2002, ce même trafic était passé à 650.

A la délibération du conseil prise le 9 septembre 2005 demandant une subvention pour le renforcement de la VC3 a suivi un courrier au président du Conseil Général ayant le même objet. Cette demande a été prise en compte et à titre exceptionnel ; il nous a été attribué une subvention de 200 000 € pour faire face à ces travaux.

Se sont ajoutés à cela, des travaux de busage sur la route de Lanvaudan (accès aux parcelles agricoles), les réfections de la route de Poulgourio et de la voirie du lotissement des Châtaigniers ainsi que la pose des noms sur les rues du bourg, l'agrandissement du parking de l'école, la création d'un chemin piéton entre le terrain des sports et l'école. L'ensemble de ces travaux est élevé à 38 000 €.

POUR 2008

- Réfection de la route Kervaillore-Neneslan
- Achèvement de la voirie du lotissement Parc Monach
- Création d'un tapis de circulation en attendant l'assainissement et l'enfouissement des réseaux dans le cadre de l'aménagement général du bourg



Agriculture

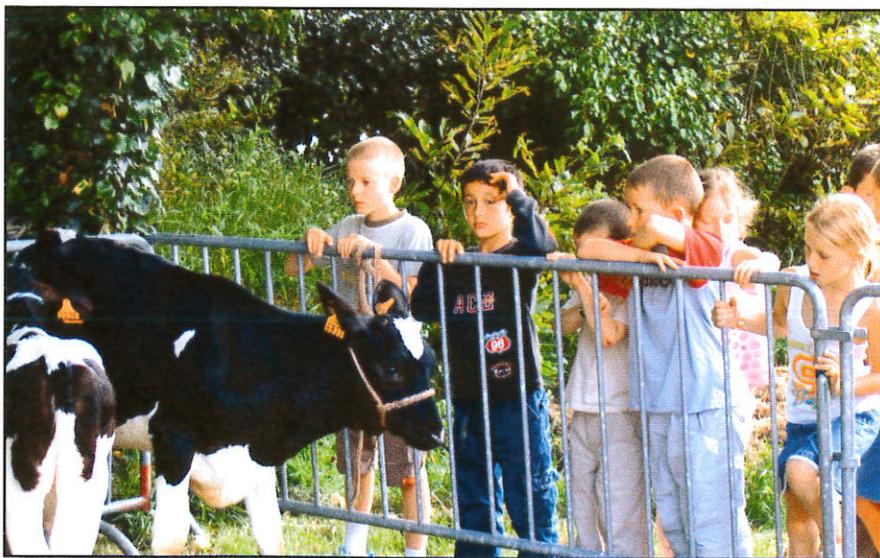
Paradoxe, changement, opportunité ou encore nouvelle orientation, l'année 2007 aura marqué l'activité agricole. Rien ne laissait présager d'une telle situation en début d'année. On parlait bien de sécurité alimentaire mais d'un point de vue sanitaire et qualitatif uniquement.

Or vous l'avez compris la sécurité alimentaire d'un pays est en premier lieu la suffisance en denrées alimentaires. Paradoxalement aux idées reçues nous sommes en situation de carence en matières premières : céréales (blé, maïs...), produits laitiers, etc... Base de l'alimentation humaine, mais aussi en volaille en manque de surfaces d'élevage. Chacun pourra réfléchir aux raisons de cette situation préoccupante : sécheresse en Australie, baisse forte et régulière du nombre d'agriculteurs, excès de normes contraignantes, besoin en bio carburants, exigence de la société ou bien d'autres encore.

De ce fait les marchés sont fortement perturbés et les conséquences sur les coûts alimentaires d'élevage (porcs, volailles, lapins...) se font largement ressentir. Conséquences également sur le panier de la ménagère avec une envolée des prix à la consommation (l'alimentaire représente 13 % de la consommation des ménages).

Cependant, les prix agricoles ne sont pas seuls responsables ; les spéculateurs manifestent beaucoup d'intérêt pour les denrées agricoles (cotation du blé en bourse).

Pour 2008, les agriculteurs relèveront à nouveau le défi de fournir des matières premières de qualité aux entreprises de transformation...



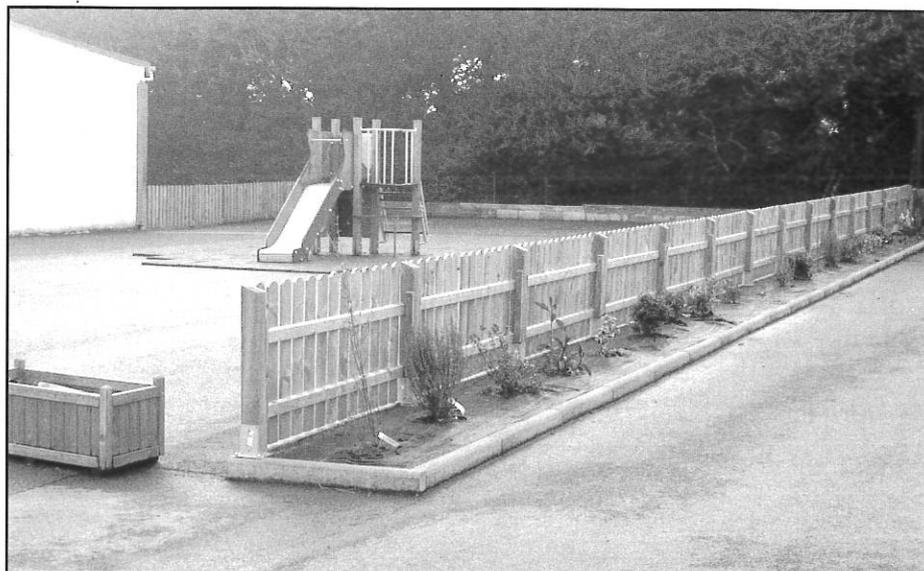
Agenda :

Cette année, le comice agricole aura lieu à Bubry au mois de juin.

Affaires Scolaires

A la rentrée scolaire 2007, les effectifs sont restés stable avec 110 élèves inscrits et répartis en 5 classes. Au vu des nouvelles constructions à venir, une rencontre avec M^{me} Moreno, inspectrice de circonscription a eu lieu au printemps pour envisager une demande d'ouverture de classe. Si nos effectifs venaient à atteindre 145 élèves, elle pourrait se faire pour la rentrée 2009.

La cour a été séparée par une barrière en bois, pour un montant de 3857 €, pour sécuriser l'espace de détente des petits de maternelle. Cette barrière a été agrémentée par la plantation d'une haie variée.



Pour la sécurité des enfants, des anti pince-doigts ont été installés, sur les portes, dans les zones de passage ainsi que les classes de maternelle. Ces équipements, d'un montant de 1463 €, seront finalisés sur l'ensemble du groupe scolaire courant 2008.

Autres investissements importants :

- Du matériel informatique : 2 ordinateurs, 3 imprimantes, 1 poste lecteur de CD, pour 2530 €
- Du matériel sportif : un ensemble Vitagym, un chariot de psychomotricité, balles, ballons, tapis de gymnastique... Pour un montant de 3300 €.

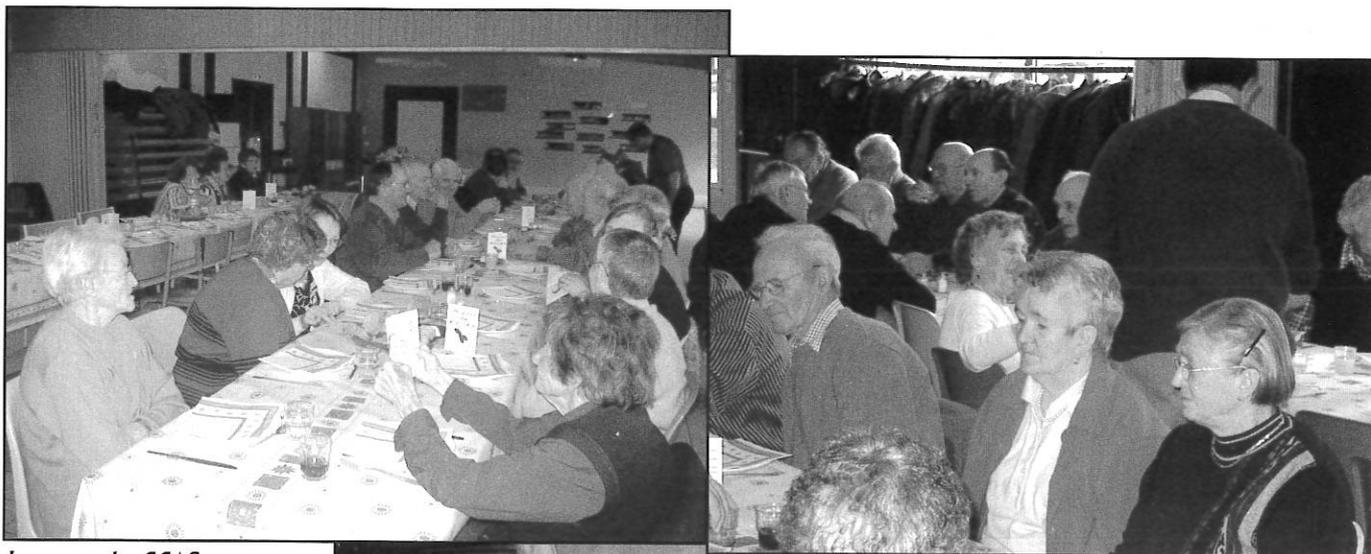


Affaires Sociales

Le samedi 1^{er} Décembre 2007, le CCAS a accueilli les personnes de plus de 65 ans de notre commune pour le traditionnel repas annuel.

Seulement 45 personnes, sur les 80 concernées par cette invitation, ont répondu présent pour ce rendez-vous. Le repas, préparé par le traiteur Vianney de Plouay, a été très apprécié de tous et servi par le personnel communal et les membres du CCAS.

Nous aurons une pensée pour notre doyen, M. Joseph Le Doussal, absent pour cette journée.



Le repas du CCAS



Madame Trécant

FILIEN : Télé-assistance et sécurité des personnes

Vous souhaitez continuer à vivre chez vous, malgré l'âge, le handicap, la maladie, la crainte d'une chute ou d'un malaise ?

Avec un médaillon, qui se porte autour du cou, pas besoin de décrocher le téléphone, vous appuyez et quelqu'un intervient.

Vous vous abonnez pour une durée indéterminée ou juste pour les vacances de vos proches, le temps d'une convalescence...

Pour de plus amples renseignements : Fédération ADMR du Morbihan – Tél. 02 97 68 31 68

Frais d'installation : 30 € ; Abonnement CDI : 32 €/mois

Réduction d'impôt de 50%

Sports

LA JOURNÉE « SPORTS ET LOISIRS EN FÊTE »

Le samedi 23 juin avait lieu au stade du Bel Air la 2^e édition de la manifestation intercommunale « Sports et loisirs en Fête ».

La météo agréable lors de cette journée a contribué à sa pleine réussite. Toutes les communes se sont retrouvées représentées pour les 15 activités proposées. Après analyse, il s'avère que, en moyenne, chaque personne a pratiqué plus de 4 disciplines.

Cette manifestation, qui se veut « intergénérationnelle », l'a été effectivement puisque les participants étaient âgés de 3 à 68 ans. La participation peut être qualifiée de bonne et est encourageante pour les éditions futures.

La prochaine se déroulera à Inguiniel en Juin 2008.



Antoine JAN, vice-champion du Morbihan Minimes cyclocross

*Sports et loisirs
en fête*



Axel LAURENCE, champion du Morbihan Bicross et vice-champion de Bretagne en prelicencié



Amicale des Personnes Âgées

L'amicale des personnes âgées, sous la présidence de M. Yves Le Hein depuis cinq ans, a fêté son trentième anniversaire lors du repas de fin d'année au restaurant le Séquoia à Pont-Calleck. Dans son discours le président a tenu à rappeler que les réunions se tiennent le deuxième mercredi de chaque mois à la salle polyvalente de Calan. Au programme : discussion, danse, chant et goûter.

L'année a débuté par l'assemblée générale du 10 janvier, une réunion suivie d'un repas.

Le 11 avril, journée prévention animée par le Lieutenant de gendarmerie Jean-Paul Yvinec : vol, cambriolage, agression et maltraitance envers les personnes âgées et dépendantes, la conduite des voitures et la santé.

Le 13 Juin, sortie annuelle à bord de la péniche Nin' Arion, sur le Blavet, de Pont-Augan à St-Adrien. Après un repas servi au Gueluen et un arrêt à St-Nicolas des Eaux, la journée s'est terminée par un pot final au Marco's Bar à Calan.



Une pensée pour nos regrettés adhérents :

Albertine LE CREN 80 ans

Annette LE LEANNEC 57 ans

Mathurin TREHIN 84 ans

Aristoscène Théâtre

Participation très active de la troupe sur l'invitation de la mairie à la journée Sports et Loisirs sous forme d'initiation au travail du théâtre masqué : 40 enfants de 6 à 15 ans se sont prêtés à l'exercice qui n'était pas facile, parce que devant un public, sans répétition aucune ! Bravo ! De 10 h à 18 h, ils se sont succédés. Quelle journée !

Organisation et succès du Festival des Calanités, sur 2 journées, avec au programme : Joseph et ses olives – chansons.

L'Univers Astrolarte, pièce en commedia dell'arte jouée par la troupe.

Concert Stéphanie Martial : chansons françaises écrites et interprétées par Stéphanie et Greg.

Bœuf de clôture avec tous les musiciens présents.

Accueil d'auteurs et leurs livres : J. Bourven, A. Le Ruyet, O. Fouchard.



L'Univers Astrolarte, acte II, août 2007



Concert Stéphanie Martial

La pièce a été rejouée à Calan en décembre et offerte aux enfants.

Mais déjà une autre pièce est à l'écriture qui sera policière et loufoque et verra le jour au printemps 2008.

L'assemblée générale a reconduit Josiane Fouchard dans la fonction de Présidente, Joëlle Leost en Trésorière, Cathy Baesso en secrétaire de l'Association.

L'Ecole Publique du Levant

L'ANNÉE 2007 EN MATERNELLE

Les parents ont participé aux différentes activités organisées par les classes de la maternelle : les rois de la classe (janvier 2007). Les enseignants de la maternelle remercient les parents pour leur soutien et leur participation à toutes ces activités.



Les rencontres sportives avec le réseau CALACLE



La visite d'un conteur le 26/02/07



Les rois de la classe



Le bal breton au Faouët le 6/04/07
Notre défi lecture en juin 07 dans le cadre du réseau



La kermesse en 2007

LA SUITE DE L'ANNÉE POUR LES CLASSES GS/CP ET CE1



La visite du moulin de Sebrevet de Lanvaudan



La sortie au théâtre CDDB de Lorient « Incogruë »



Le marché de Noël du 15/12/07

L'ANNÉE 2007 EN ÉLÉMENTAIRE

Une fois de plus, pour les élèves de l'école primaire publique du Levant, l'année 2007 fut riche en événements sportifs, culturels voire même gastronomiques !

En effet, une rencontre sportive, organisée dans le cadre de l'USEP, a permis dès le mois de mars, aux élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2) de découvrir de nouveaux jeux tels que le kinball et le korfball. Cette journée fut également l'occasion de sensibiliser les élèves à l'importance d'un bon équilibre alimentaire et de la pratique d'une activité sportive régulière. Une infirmière du centre médico-sportif était au préalable intervenue dans les classes, accompagnée d'une nutritionniste.

Différentes activités ayant pour thème : « comment constituer un repas équilibré ? », « qu'appelle-t-on lipide, glucide et protide ? », « sédentarité et alimentation » ou encore « comment lit-on les étiquettes sur les aliments ? » ont alors été menées dans chaque classe.

De ce projet, les élèves ont pu retenir LA règle d'or : « Bouge ton cœur, croque la vie ! ».

L'Ecole Publique du Levant

Au mois de mars : « Levant se lève sur Paris ! »

Les élèves de CM sont partis à l'assaut de la capitale. Se transformant petit à petit en véritables « titis parisiens », ils ont :

- découvert et emprunté chaque jour le métro ;
- embrassé la pelouse du Stade de France ;
- passé toute une journée à la Cité des Sciences et de l'Industrie de la Villette ;
- fait « une croisière » sur les bateaux-mouches le long de la Seine ;
- visité Notre-Dame ; le centre Georges Pompidou ; la tour Eiffel ;
- participé à la cérémonie du ravivage de la flamme, escaladé les marches de l'Arc Triomphe et admiré la magnifique vue panoramique sur tout Paris ;
- découvert le quartier de Montmartre et ses célèbres caricaturistes



Enfin rêvé à une hypothétique future carrière politique dans les innombrables salles de l'Assemblée Nationale

Au printemps, les élèves de l'école ont participé au « p'tit tour à vélo » à travers le Pays du Roi Morvan. Les élèves de CE1/CE2 ont découvert quant à eux, la rade de Lorient à travers la visite de ses différents ports et un travail sur la pêche. Ce fut l'occasion d'observer la fabrication de chaluts, de visiter le musée du chalutier scientifique La Thalassa, mais aussi le musée de la Compagnie des Indes à Port-Louis. Les traversées en bateau bus de la rade ont permis aux enfants de mieux percevoir l'organisation des ports autour des embouchures du Blavet et du Scorff.



Toujours sportifs, les élèves participent chaque année à de nombreuses rencontres avec les écoles du secteur : athlétisme, jeux collectifs, vélo, et cette année une découverte du handball pour les élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2).

Et enfin la kermesse, dont le thème cette année était « le système solaire », a une nouvelle fois suscité une énorme vague d'émotion notamment lors du final qui a mis en scène tous les élèves de l'école sur un air de musique de « Stars Wars ».

Septembre 2007 : la rentrée scolaire !

5 classes : PS1/PS2/MS, GS/CP, CP/CE1, CE2/CM1 et CM1/CM2

Et déjà de nouveaux projets :

- la « semaine du goût » durant laquelle chaque classe a pu mettre à profit ses talents culinaires en ayant pour tâche la réalisation de goûters servis aux élèves de toute l'école !
- spectacle théâtral au CDDB de Lorient pour les classes du cycle 2 (GS/CP/CE1) ;
- visite du moulin de Sebrevet à Lanvaudan ;
- projet piscine pour les élèves de cycle 3 (CE2/CM1/CM2) ;
- cross au stade de Ronquédo à Quéven ;
- tournoi de handball à Guémené ;
- organisation du marché de Noël ;
- Un grand merci aux parents qui nous accompagnent lors des sorties et à l'Amicale. Sans ce soutien, nous ne pourrions réaliser de tels projets. Merci !

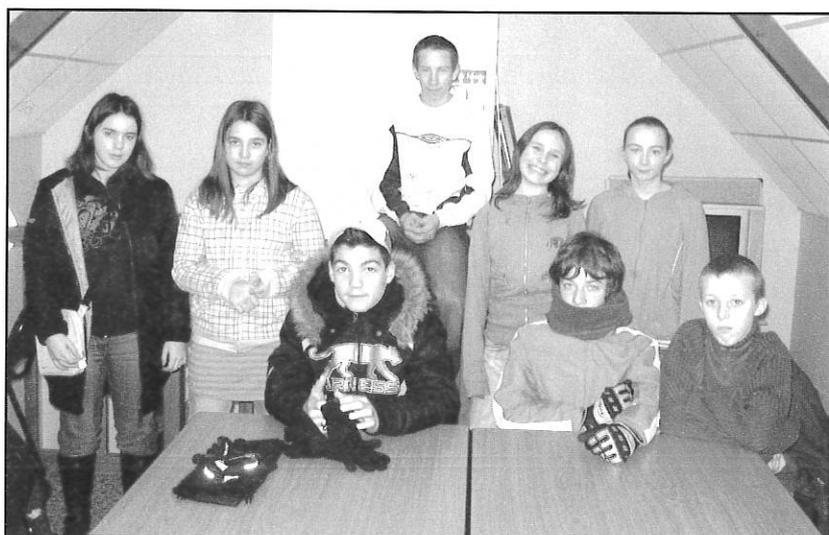
Au nom de l'équipe enseignante, tous nos meilleurs vœux pour la nouvelle année !

La Tornade Calanaise

Depuis 2001, les jeunes de Calan se retrouvent chaque semaine afin d'être acteurs de leurs loisirs ; cette année, les aînés (13-17 ans) le mercredi de 14h à 16h et les plus jeunes (11-13 ans) le samedi de 10h à 11h45.

Dans le cadre de leur association, ils organisent des manifestations sportives, culturelles et de loisirs pour les jeunes de la commune. A leur actif sur l'année 2007 :

- Sortie cinéma, patinoire, laser blade...
- Aide à la SPA
- Soirée bowling
- Vente de roses des sables
- Participation à « Sports en Fête » le 23 Juin à Calan
- Séjour à Futuroscope pour certains
- Soirée disco
- Lavage de voitures
- Minicamp surf à Plouharnel
- Soirée Pizza-DVD
- Vente de citrouilles pour Halloween



Le bureau :

Présidente : Alicia JIMENEZ

Vice-présidente : Alexandra COURT

Trésorière : Kimberly BOURGEOIS

Secrétaire : Nina DONNE

Les membres : Justine, Antoine, Niels, Francois, Jean, Emeline, Jessica, Florian, Maeva, Mélanie, Tiphaine, Jérôme, Nolwenn, Aurélie, Mélanie, Shanonn, Elodie, Doriane, Claire, Ludovic, Pierre, Léo, Bertil...

INTIATION A L'INFORMATIQUE

Des séances d'initiation à l'informatique sont proposées aux adultes de la commune. Ces séances se déroulent le mardi après-midi, de 15h30 à 16h30. Elles sont gratuites et individuelles afin de répondre à vos besoins.

L'animateur peut vous initier aux logiciels de bureautique, Word (afin de rédiger et mettre en forme des courriers, des CV), Excel (calculs, graphiques), et Publisher (cartes de visite, affiches, brochures). Vous pourrez également découvrir les techniques de recherche sur Internet, ainsi que les e-mails.

Vous pouvez contacter Jérôme, l'animateur, afin d'obtenir des renseignements complémentaires et prendre un rendez-vous au 06 98 69 82 94.

Comité de Jumelage Calan/St-Buryan

Le jeudi 24 mai, 45 anglais sont arrivés à Calan vers 17 h pour un séjour de 4 jours. Nous nous réjouissons de la participation de 2 nouvelles familles (du côté français comme du côté anglais) cette année.

Le vendredi nous avons visité une cidrerie, une brasserie, et le musée des vieux métiers à Lizio. La journée s'est terminée par un repas traditionnel dans une ferme auberge.

Le samedi matin, une quarantaine de personnes se sont réunies pour débattre justement des traditions et évolutions des comportements alimentaires en Grande Bretagne et en France avant de partager un apéritif, coutume bien traditionnelle ici...

Le dimanche soir, une paëlla royale était servie à la salle polyvalente et on a chanté en anglais et en français jusque tard dans la nuit.

Nos amis ont quitté Calan vers 13h le lundi 28 et il y a eu quelques larmes dans les deux communautés.

Malheureusement, cette année nous n'avons pas obtenu de subvention de la Communauté Européenne pour aider au financement de ce séjour.

Le 15 octobre, le succulent jambon à l'os préparé par Jacqueline et Jean-Yves Henrio n'a pas attiré autant de monde que prévu à cause de la demi-finale de la coupe du monde de rugby qui opposait justement nos deux pays !

En 2008, ce sera à notre tour de traverser la Manche : nous partirons le 11 avril de Caen et nous reviendrons par Roscoff le 15.

Renseignements : Théo Guillou 0297331510

Adhésions : Marie Annick Le Beller 0297332893 (10 € par famille)

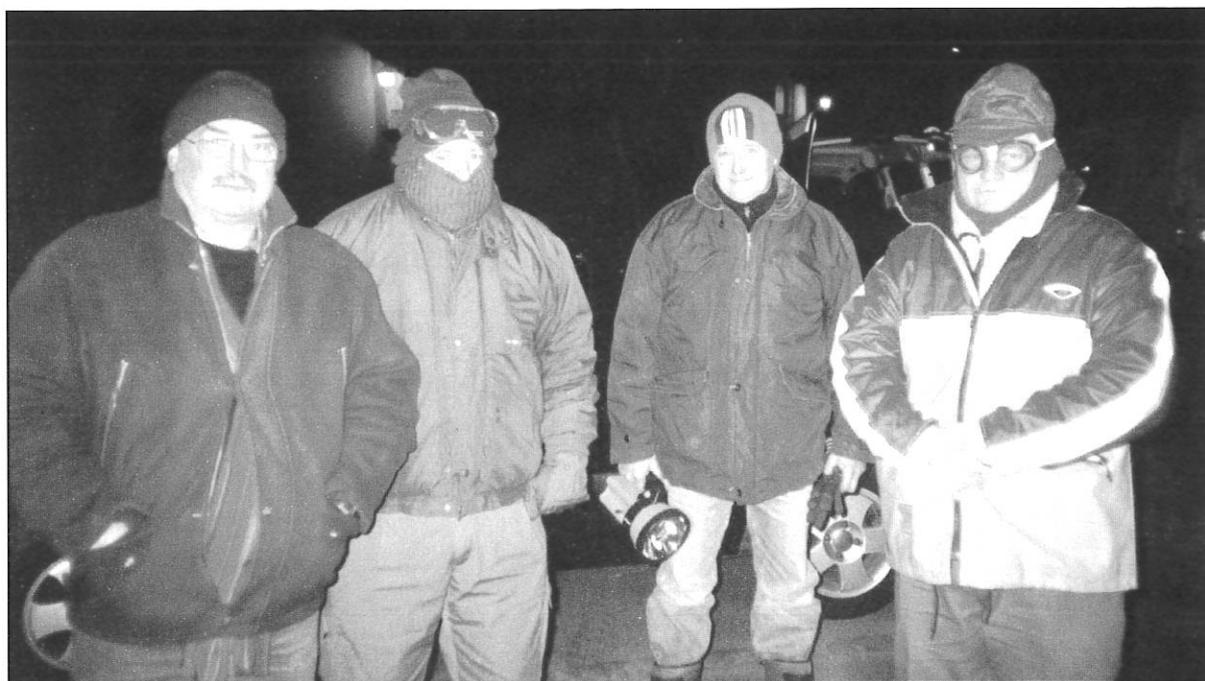


La Société Communale de Chasse

En ce début d'année, il m'est agréable, ainsi qu'à tous les membres du bureau et à tous les chasseurs de la Communale de vous présenter nos vœux les plus sincères, de bonheur et de santé.

A cette occasion, je me permets de vous faire part des évolutions affrontées par la Société :

- *Pour répondre à vos inquiétudes liées à la faune sauvage, 3 piégeurs agréés ont été formés et nommés : Jean Nicolas, Jean Genot et Henry Le Tallec.*
- *Réhabilitation en cours de Gérard Tanguy en tant que garde et formation sur 2 jours de Jean Genot à la Fédération Départementale de Vannes.*
- *Le comptage « Lièvre » s'effectuera au mois de Janvier en 3 sorties sur un circuit de 9 Km. La mairie, la gendarmerie et la préfecture seront informés des dates.*
- *Nos activités 2008 : Couscous le 9 Février*



Le comptage « Lièvre », Janvier 2007

Le Bureau

Président : René Kernen

Vice-président : Joël Guillermic

Trésorier : Gilles Delanoé

Secrétaire : Alain Nivet

Contact : M. Kernen 02 97 81 08 77

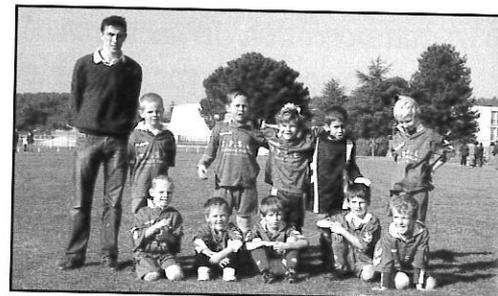
06 99 19 94 30



A.S. Calan Football

L'association sportive Calanaise, saison 2007-2008, se porte bien. La section jeune comprend 21 jeunes répartis en trois catégories.

Les débutants, encadrés par Gwénaél Stanguennec, sont une dizaine formant deux équipes (progression en hausse de l'effectif cette année). Tout au long de l'année, les mercredis sont consacrés à l'apprentissage et le samedi à des plateaux organisés sous forme de jeux et de matches. Les entraînements du mercredi sont réalisés par Daniel Stanguennec.



Une équipe de poussins, encadrée par Mathieu Gabillet et Anthony Le Neun, dispute une phase de championnat jusqu'au mois de décembre et une seconde de janvier à mai. La première partie de championnat s'est très bien déroulée pour notre équipe poussins car elle finit première de son groupe et passera à un niveau supérieur en seconde phase. A noter la qualification pour le 2^e tour en coupe Poussins où elle rencontrera les équipes premières des clubs tel que le FC Lorient, la Montagne... La bonne évolution des jeunes est due à l'encadrement du mercredi par Gilbert Le Cadet qui est initiateur degré 1.

Nous avons engagé une équipe Benjamins en début mais faute de joueurs, nous avons dû faire une entente avec l'US Plouay. Leur début de championnat a été difficile. A noter que les entraînements du mercredi ont lieu au terrain municipal à partir de 15h. Il est toujours possible de s'inscrire à l'école de football pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Prendre contact avec Gwénaél Stanguennec au 06 64 63 99 97

LES SENIORS

L'association sportive Calanaise, saison 2007-2008 regroupe 36 joueurs licenciés et 7 dirigeants licenciés. Les équipes séniors évoluent dans les championnats de district. L'équipe première a accédé à l'échelon supérieur et évolue en D2. Avec l'apport de nouveaux joueurs, le début de championnat s'est bien déroulé. Avec comme objectif le maintien, nous sommes satisfaits puisqu'à la trêve hivernale, l'équipe se classe à la 4^e place.

En ce début de saison, il faut surtout noter le parcours dans la « prestigieuse coupe de France ». Pour la 1^e fois de son histoire, le club s'est hissé jusqu'au 3^e tour avec le privilège de rencontrer l'équipe de Caudan qui évolue 3 niveaux au dessus de Calan et une défaite par 2 buts à 1, qui laisse des regrets.



A.S. Calan Football

L'équipe réserve évolue en D4. Suite au renforcement de l'effectif de début de saison, les résultats de l'équipe se sont fait sentir. Le début de saison a été parfait, seuls les 2 derniers matchs de championnat ont fait redescendre au classement pour se classer à la 4^e place à la trêve hivernale.



Les deux équipes sont dirigées par Yann Guillemoto qui assure les entraînements le vendredi et est secondé par Jean-René Le Calvar le mercredi. Les dirigeants de l'équipe 1^{re} le dimanche sont Marc Boutin, Yann Guillemoto et Gilbert Le Bellec. Les dirigeants de l'équipe réserve le dimanche sont Hervé Gabillet, Francis Guillemoto et Michel Le Gourrièrec.

A noter que le club s'est renforcé avec la réussite à l'examen d'arbitre de Yann Furaut. Le club était en infraction depuis plusieurs années ; il devenait urgent de trouver un arbitre. C'est chose faite, Yann a passé son examen au mois de décembre et obtenu l'écusson d'arbitre. Nous le remercions et lui souhaitons bon courage dans sa nouvelle fonction.

Le Bureau

Président : Gwénaél STANGUENNEC

Vice-Président : Marc BOUTIN

Secrétaires : Gary GENTILLINI et Bruno TANGUY

Trésoriers : Sébastien GEAY et Aurélie EVEN

Responsable Seniors : Yann GUILLEMOTO

Responsable Ecole de Foot : Gwénaél STANGUENNEC



A.S. Calan - Club de Gym

Pour la 4^e année consécutive, Marie-Hélène Dugue, animatrice sportive diplômée, assure les cours de gymnastique d'entretien à la salle polyvalente de Calan et ceci chaque lundi et jeudi de 19H30 à 20H30.

La section rattachée à l'AS Calan est fédérée auprès de l'EPMM de Vannes. La rentrée 2007 a battu tous les records d'inscriptions : 42 adhésions. Le dynamisme de Marie-Hélène attire beaucoup de personnes de Calan mais aussi des environs (Cléguer, Plouay, Inzinac, Hennebont). Il n'y a pas de limite d'âge mais un certificat médical est exigé lors de l'inscription.

Contact : Elisabeth Gabillet ou Francine Erkelens – Tél. 02 97 33 27 27

Les Amis de Calan

Un invité tant attendu et espéré était présent tout le week-end pour le plaisir de tous : le Soleil. Depuis 11 ans déjà, les enfants ouvrent les festivités des Fêtes de Calan. Ils étaient 88 à courir sur une distance allant de 200 à 2800 m. Agés de 4 à 12 ans, tous méritaient médailles et récompenses pour les efforts qu'ils ont fournis afin d'obtenir la 1^{re} place de leur catégorie.

Les 11^{es} foulées ont vu la participation de 80 athlètes. Jean-Marc Le Borgne de Quéven a avalé les 3 tours en 43 min 57 sec tandis que notre 1^{er} calanais, Cédric Laurent finissait 9^e en 47 min et que la 1^{re} féminine, Isabelle Favennec d'Inguiniel terminait en 55 min 57 sec.

Le 18^e Grand Prix cycliste du dimanche a vu s'imposer, pour les filles, Nathalie Jeuland en 1 h et 34 sec devant 65 autres concurrentes. Chez les hommes, James Barnes a pris la tête dès le 1^{er} tour pour aller vers la victoire. Les 107 participants ont apprécié le nouvel enrobé de la route de Lanvaudan.

Le tire à la corde du samedi soir, devenu une tradition, est également très apprécié et très disputé par quelques équipes ayant la rage de vaincre.

Pour la 2^e année consécutive, le jambon à l'os, préparé et servi par les bénévoles de l'association a été fort apprécié par les nombreux convives venus se régaler.

La présidente, Yolande Olivier, ainsi que les membres du bureau remercient tous les bénévoles qui ont œuvré pour ces 2 jours de fêtes ainsi que tous les artisans et commerçants pour leur soutien et participations.

LE PROGRAMME 2008

Samedi 19 Avril :

- 15 h : Courses enfants nés entre 1996 et 2004 (de 200 m à 2880 m)
- 17 h : 12^e Foulées
- 19 h : Tire à la corde
- 19 h 30 : Jambon à l'os



Dimanche 20 Avril :

- 19^e Grand Prix cycliste
- 13 h 30 : Féminines (Minimes, Cadettes, Juniors, Seniors) 13 tours soit 58,5 Km
- 15 h 30 : Hommes (catégories 3 et 4) 20 tours soit 90 Km

Pendant ces 2 jours, Fête foraine, animations, tombola... Venez nombreux.

Le Bureau

Présidente : Yolande OLIVIER
Secrétaire : Bernard FIOLEAU
Trésorière : Claudine LE OUAY

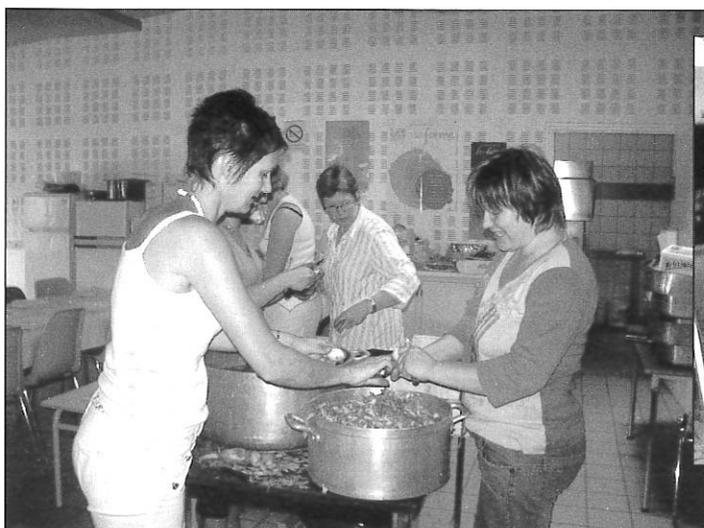
Vice-président : Maurice LE CAVIL
Secrétaire adjointe : Manuella LAURANCE
Trésorière adjointe : Lynda DAVIOU

L'Amicale des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique du Levant

Cette année encore, l'amicale a contribué à l'éveil des enfants de l'école du Levant.

Différentes sorties ont eu lieu au printemps : semaine à Paris pour les CM, les 5 ports à Lorient pour les CE et Pleumeur-Bodou pour les CP. Quant aux petits, ils ont bénéficié, comme tous les ans, de nombreux abonnements pour des livres et magazines.

Grâce aux manifestations que nous organisons tout au long de l'année, nous pouvons donner, aux enseignantes, une somme importante pour leurs activités, ce qui diminue beaucoup la participation de chaque enfant. Ainsi, tous les élèves y ont accès.



Ceci grâce à vous, parents, grand-parents, amis... Merci pour votre présence lors des repas, kermesse... Merci aussi aux donateurs (artisans, commerçants) pour leur générosité, avec une mention spéciale pour le club Quad Armorique qui nous a permis de faire découvrir (bénévolement !) la randonnée en Quad aux enfants et aux plus grands ! Merci à Laurent.

Participer, c'est très bien. Venir nous aider à préparer et à organiser, c'est encore mieux ! Alors n'hésitez pas ! Nous avons besoin de vous pour continuer et améliorer ces événements. Venez avec vos idées, vos souhaits, vos critiques.

Pour que les enfants nous disent encore en sortant du car : « c'était super ! »

Les Vieilles Sources

Lors de l'assemblée générale du mois de Mai, le bureau a été renouvelé comme suit :

Président : Bernard DRIANO

Vice-président : Jean-Claude LE DANVIC

Trésorière : Régine LE MOING

Secrétaire : Claudine LE OUAY

L'entretien du réseau a nécessité le changement de 2 pompes : Neneslan et Fontaine-Maria.

Avec le recul, nous constatons que ces nouvelles pompes nous permettent de réduire les coûts de fonctionnement, entre autre au niveau de l'électricité. Sur les 5 pompes en service, il nous reste donc celle de Kergarenne à renouveler.

Le bureau tient à remercier tout particulièrement les bénévoles qui ont permis de remettre à neuf les installations électriques de 3 stations : Kerleau, Fontaine-Maria, Cosquéric ainsi que ceux qui entretiennent les fontaines et participent à l'organisation de notre soirée. Pour 2008, Vous retiendrez donc la date du Samedi 28 Juin, à la salle polyvalente, pour le repas de l'association.



Calendrier des Fêtes 2008

JANVIER :

- 5 Vœux de la municipalité
9 Assemblée générale du club du 3^e âge
24 Galette des rois du Jumelage Calan/St Buryan

FÉVRIER :

- 9 Couscous des Chasseurs

MARS :

- 1^{er} Choucroute de l'AS Calan
9 1^{er} tour des élections municipales et cantonales
16 2^e tour des élections municipales et cantonales
23 Commémoration de la fin de la Guerre d'Algérie à 11 h

AVRIL :

- 6 Randonnée pédestre de l'amicale des parents d'élèves de l'école du Levant
Du 11 au 15 Voyage du jumelage Calan/St Buryan à St Buryan (Cornouailles Anglaises)
19 et 20 Fêtes Locales organisées par les Amis de Calan
19 12^e Foulées Calanaises à partir de 15 h
Tire à la corde à 19h suivi du jambon à l'os
20 19^e Grand Prix cycliste à 13 h 30

MAI :

- 8 Commémoration de la fin de la Guerre 39-45 à 11 h
24 et 25 Grand tournoi de football de l'AS Calan
25 Pardon de la Trinité

JUIN :

- 1^{er} Tournoi senior de l'AS Calan
7 Assemblée générale de l'AS Calan
12 Assemblée générale du Jumelage Calan/St Buryan
14 et 15 Kermesse de l'école publique du Levant
20 Fête de la musique
28 Repas des Vieilles Sources
29 Jeux Bretons

OCTOBRE :

- 18 Repas du Jumelage Calan/St Buryan

NOVEMBRE :

- 11 Commémoration de la fin de la Guerre 14-18 à 11 h
22 Repas de l'amicale des parents d'élèves de l'école du Levant

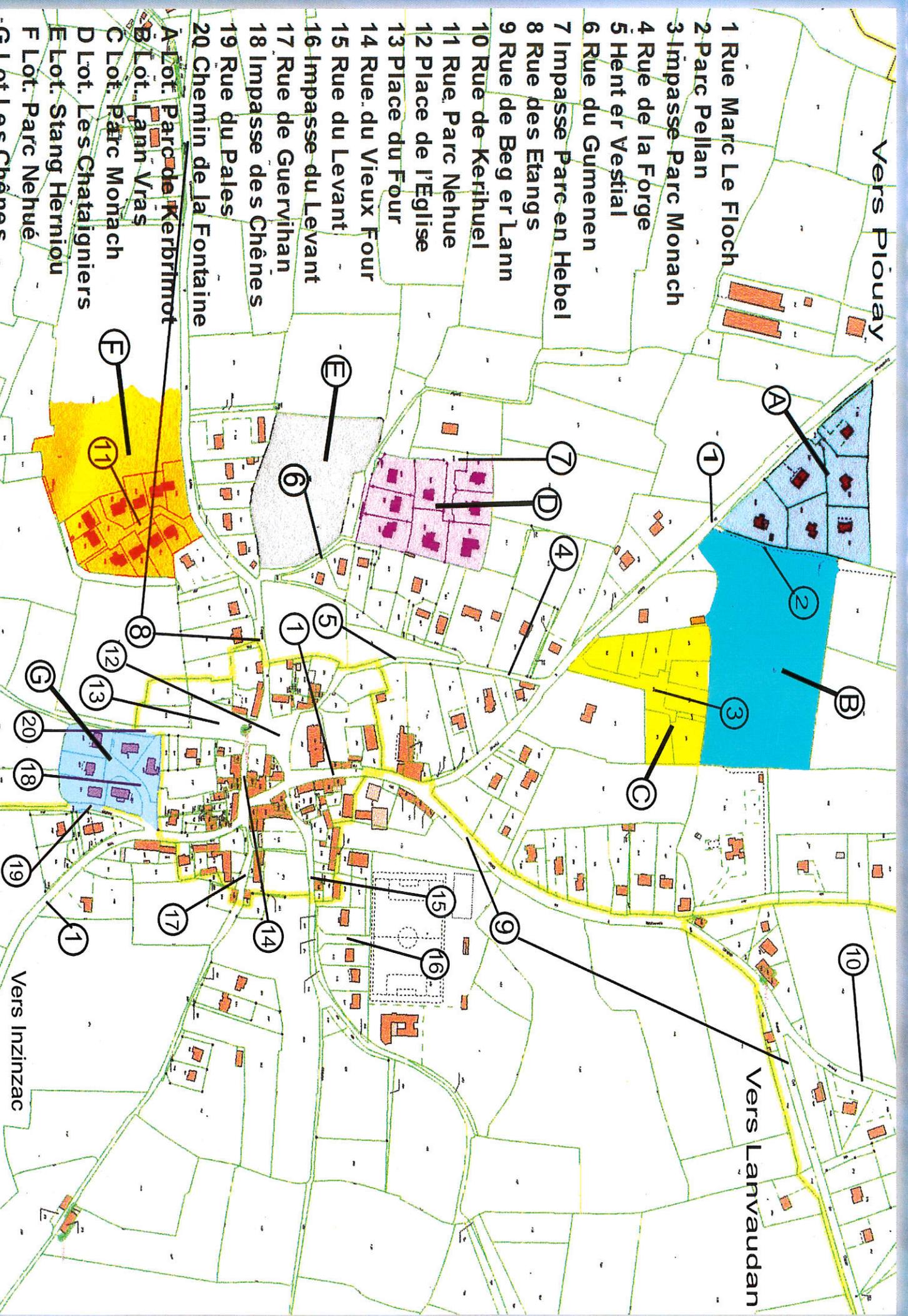
DÉCEMBRE :

- 6 Repas des Anciens par le CCAS*
5 et 6 Téléthon*

* Ces dates restent à déterminer

Vers PLOUAY

Vers LANVAUDAN



- 1 Rue Marc Le Floch
- 2 Parc Pellan
- 3 Impasse Parc Monach
- 4 Rue de la Forge
- 5 Hent er Vestial
- 6 Rue du Gumenen
- 7 Impasse Parc en Hebel
- 8 Rue des Etangs
- 9 Rue de Beg er Lann
- 10 Rue de Kerihuel
- 11 Rue. Parc Nehue
- 12 Place de l'Eglise
- 13 Place du Four
- 14 Rue. du Vieux Four
- 15 Rue du Levant
- 16 Impasse du Levant
- 17 Rue de Guervihan
- 18 Impasse des Chênes
- 19 Rue du Pales
- 20 Chemin de la Fontaine

- A Lot. Parc de Kerbrimot
- B Lot. Lann Vras
- C Lot. Parc Monach
- D Lot. Les Chataigniers
- E Lot. Stang Herriou
- F Lot. Parc Nehué
- G Lot Les Chênes

Vers INZINZAC